

TARIF

995,00\$ plus le temps et les frais de vacation


DURÉE

Variable selon l'organisation, mais prévoir une période maximale de 4h sur place.

LANGUES

Français et anglais

COORDONNÉES

 1-888-722-6939

CLIENTÈLE CIBLE

Ce service s'adresse aux gestionnaires d'organisations qui ont l'obligation de protéger leur précieuse main-d'œuvre et leur clientèle dans un contexte pandémique.

Ce service est compatible aux exigences récentes d'inspection, d'analyse et de correctif en matière de distanciation physique et d'hygiène et salubrité imposées par la CNESST.

COMMENT FONCTIONNE LE SERVICE

Étape 1

Un conseiller expert en santé et sécurité du travail, formé et soutenu par un médecin spécialiste en médecine du travail, effectuera une intervention sur les lieux de travail du mandant afin d'identifier les risques de contagion propre au lieu de travail.

Étape 2

Toujours sur place, le conseiller proposera les correctifs et les moyens de contrôle, adapté à la réalité spécifique du lieu, qui permettront d'accroître le niveau de biosécurité et ainsi diminuer les risques de contagion.

Étape 3

Envoi d'un rapport faisant état de nos recommandations (maximum 48h après le départ du conseiller).

N. B. : Conformément à la réglementation en SST, ce service et les recommandations en découlant sont spécifiques à l'établissement inspecté.

Options supplémentaires disponibles en surplus (prix sur demande)

- I. Présence en entreprise d'un conseiller en prévention des risques SST pour sensibiliser les travailleurs et répondre à leurs questions et inquiétudes.
- II. Observation et démarches auprès des employés ou des clients ayant un comportement ou des gestes à risque.